

Compte rendu du conseil du 5 mars 2024

Etaient présents : A. FERIOLI, D. SOLTANI, B. LEFEVRE, J. HERY, M. LACROIX, M. GERARD, M. MILLOT, M. GIRON, S. MENNUNI-THIEBLEMONT, MC. REICHART, JM. FAVAUT, R. MAILLARD,

Etaient absents : E. LOMBARD pouvoir à Denis Soltani,
JM. COLLARD pouvoir à M. Lacroix,
M. SIATKA pouvoir à J. Héry,

Etaient absents sans pouvoir : J. PLANTEGENET, A. EICHWALD, S. LEMAIRE, H. KIEFFER,

Secrétariat : S. DESSENANTE

Ordre du jour :

- Election du secrétaire de séance,
- Compte administratif 2023 : budget eau,
- Compte administratif 2023 : budget assainissement,
- Compte administratif 2023 : budget commune,
- Affectation des résultats,
- Validation des comptes de gestion du trésorier,
- Validation du règlement de la Halte Fluviale,
- Désignation d'un nouveau membre à l'AFR de Ville Issey,
- Admission en non-valeur DUBOIS pour 240,93€,
- Remboursement à Pierre BRIOT,
- Signalétique refacturation,
- Banderoles compétence eau, refacturation,
- Indemnisation des forains,
- Facturation à la CODECOM de l'intervention MAIREL
- Facturation d'une visite aux carrières,
- Convention de servitude avec ENEDIS,

1- **Election du secrétaire de séance** : il est proposé à René Maillard d'être le secrétaire de séance : accepté à l'unanimité

2- **En préambule** le maire propose d'ajouter un demi-point à l'ordre du jour, à savoir : un e demande de subvention pour la signalisation verticale et horizontale de la rue des Carrières et du chemin du poirier à l'huile : unanimité

3- **Compte administratif 2023 budget eau** : le Maire présente les comptes administratifs du service des eaux, (doc joint)

a. Fonctionnement dépenses 158 195.35€ recettes 170 195.85€

b. Investissement dépenses 18 120.91€ recettes 39 893.90€

Au vote le Maire s'étant retiré, les comptes administratifs sont validés à l'unanimité

4- **Compte administratif budget assainissement** : le Maire présente les comptes administratifs du service assainissement, (doc joint)

a. Fonctionnement dépenses 151 799.58€ recettes 204 361.72€
Investissement dépenses 104 447.79€ recettes 102 932.48€,
Au vote le Maire s'étant retiré, les comptes administratifs sont validés
à l'unanimité

5- **Compte administratif budget commune** le Maire présente les comptes administratifs du budget général, (doc joint)

a. Fonctionnement dépenses 1 052 857.21€ recettes 1 456 738.00€
Investissement dépenses 465 869.25€ recettes 895 904.96€
Au vote le Maire s'étant retiré, les comptes administratifs sont validés
à l'unanimité

6- **Affectation des résultats :**

a. Service des eaux :	au 002 + 138 668.57€ Au 001 + 24 832.15€
b. Service assainissement :	au 002 + 32 517.64€ Au 001 - 27 460.34€ Au 1068 + 27 460.34€
c. Budget général :	au 002 + 408 000.61€ Au 001 - 56 050.79€ Au 1068 + 56 050.79€

Marcel s'interroge sur la différence entre le négatif 2022 en investissement et le positif 2023 qui est important. Cela vient du fait qu'en 2022 nous n'avions pas encore touché les subventions.

Au vote : UNANIMITE

7- **Validation des comptes de gestion du trésorier :** Sandrine fait une présentation du récapitulatif des comptes du trésorier. Comme ils correspondent à nos comptes administratifs, il est proposé de les valider.
Au vote unanimité

8- **Règlement halte fluviale :** le maire présente le règlement qui a été amené (voir annexe), il rappelle que ce règlement va permettre de suivre l'arrivée et le stationnement des plaisanciers.
Au vote unanimité

9- **AFR de Ville Issey :** le Maire informe le conseil que monsieur Xavier VINGERT présente sa démission de membre de l'AFR de Ville Issey, monsieur Lionel VINGERT se portant candidat, il est proposé au conseil de le désigner comme remplaçant.
Au vote 14 pour et une abstention, (M. Siatka)

10- **Admission en non-valeur :** le maire présente un dossier d'admission en non-valeur d'administrés d'Aulnois. 130.27€ sur le budget eau et 110.66€ sur le budget assainissement. Le maire précise que c'est un dossier de surendettement donc un effacement de la dette.
Au vote : 10 pour, 4 contre (MCh. Reichart, D. Soltani, JM. Favaut, M. Gérard) et une abstention (M. Siatka).

11-Remboursement à Pierre BRIOT : le maire rappelle que la commune est partenaire avec l'Ecole d'Architecture de Nancy. Une quinzaine d'élèves ont participé et travaillé sur un projet, certes fictif, mais intéressant sur la rénovation de bâtiment en leur donnant une autre dimension, et surtout en utilisant le matériaux pierre. La restitution de ces travaux a eu lieu le 11 janvier à Nancy. C'est Pierre Briot qui a suivi ce dossier pour nous qui nous a représenté au jury. Il est proposé de lui rembourser son déplacement soit : 27.60€.

Au vote unanimité

12- Signalétique Carrières : le maire rappelle que la commune a souhaité revoir la signalétique des Carrières notamment sur l'atelier de taille et la Villasatelle. Les entreprises ou sociétés du secteur ont été sollicitées pour faire partie de cette nouvelle communication, ce qu'ils ont tous acceptés. Aujourd'hui, il est proposé de refacturer à chacun le montant de ces panneaux, à savoir :

- a. Carrières POLYCOR : 257.92€
- b. INTER'ACTION55 : 243.53€
- c. MEME-COUTURE : 246.97€
- d. LE CLOS RIMBAUD : 358.10€

Au vote unanimité

13-Comité EAU ASSAINISSEMENT : le maire rappelle qu'un comité eau a été mis en place sur le Département pour se battre et dire non au transfert. Des banderoles ont été achetées pour montrer notre désaccord. C'est la commune d'Euville qui a été la commune porteuse de la commande. Il sera proposé de refacturer aux communes destinataires les commandes spécifiques, à savoir :

- a. Banderoles une face : 60€ ttc
- b. Banderoles double face : 66€ ttc

Au vote unanimité

14-Demande de subventions DETR et autres : le maire propose de délibérer pour déposer les dossiers de subventions aux différents partenaires financiers pour les dossiers suivants :

- a. Dossier de requalification de la rue de Dixme
- b. Une étude recherche d'eaux parasites chemin du poirier à l'huile rue des carrières. Compte tenu des relevés, nous devons réaliser une étude pour connaître les points défectueux qui apportent des eaux parasites dans les réseaux.
- c. Signalisation horizontale et verticale rue des carrières, chemin du poiriers à l'huile et rue des Pommiers.

Il est proposé au conseil de valider les plans de financements ci-joint en annexe, et de solliciter tous les partenaires possibles pour obtenir des subventions.

Au vote 14 pour et un contre

15-Indemnisation des Forains : le maire rappelle le fonctionnement mis en place pour soutenir les forains et donc leur octroyer une indemnité lors des fêtes patronales. Il convient de préciser notre aide aux forains pour la tenue des fêtes patronales. Actuellement nous sommes à 300€ par famille et 500€ pour les auto-scooters. Sauf que sur Vertuzey nous tombions dans l'exagération. Il est proposé, après discussion, de verser une indemnité de 100€ par « métier » avec un maximum de 400€ par famille et 500€ pour les scooters.

Au vote unanimité

16-Refacturation à la CODECOM : le maire rappelle que suite à la reprise à la CODECOM de la gestion de la VILLASATEL par la Commune, des équipements étaient restés en souffrance de réparations, notamment en attente de prise en charge par l'assurance de la CODECOM. Des rideaux en tissus en remplacement des volants roulants en pannes. Les interventions se faisant attendre, nous avons prévenu la CODECOM, que pour des raisons de sécurité (ouvertures des portes, des rideaux non coupe-feu, nous ne pouvions rester comme cela, que nous lancions les travaux et que nous refacturerions à la CODECOM une fois les interventions effectuées.

Aujourd'hui il est proposé au conseil de refacturer à la CODECOM le montant de la facture MAIREL, à savoir : 5 159.01€ ttc.

Au vote unanimité

17-Facturation d'une visite des Carrières : le maire signale que, malgré plusieurs rappels l'Association HELO and Co ne répond pas à Nadège pour le paiement d'une visite guidée. RDV qui était à l'origine pris par la CODECOM. Il est donc proposé aujourd'hui de passer par le trésorier pour recouvrer la somme de 84€.

Au vote unanimité

18-Convention de servitude avec ENEDIS sur Aulnois : le maire informe le conseil que le GAEC de Brachamps envisage d'installer des panneaux photovoltaïques sur leur hangar d'AULNOIS sous VERTUZEY. Le raccordement au réseau peut se faire sur la Route de Corniéville, mais pour se faire il faut passer par le chemin de défruitement derrière les maisons du lotissement de la rue de la Dixme. ENEDIS nous propose donc une convention de servitude pour passer sur ce chemin. Une indemnité de 20€, et oui vingt Euros sera versée à la Commune. ENEDIS doit une remise en état des dégradations après travaux.

Il est proposé au conseil de valider cette demande et d'autoriser le maire à signer la convention de servitudes.

Au vote unanimité ;

19- Divers

**Le Secrétaire de séance
R. MAILLARD**